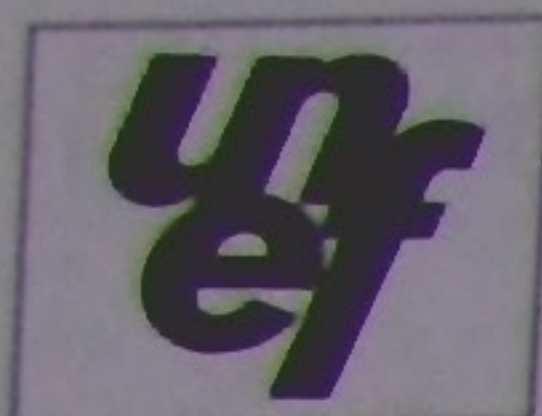




EXIGEONS
LE RETRAIT DE LA REFORME DES IUT
ET

LE DROIT A POURSUIVRE NOS ETUDES

Le gouvernement a l'intention de passer en catimini, avant mars, une réforme qui brade notre formation : réduction d'au moins 200 heures de cours dans chaque département, suppression de 11 filières et réduction de nombreux IUT et départements.

C'est inacceptable !

Nous exigeons le retrait de la réforme et le libre passage en licence pour les étudiants titulaires du DUT.

NOM	Prénom	Adresse	Département	Année	Signature

POUR ME DEFENDRE ET GAGNER DE NOUVEAUX DROITS
Je rejoins l'UNEF

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

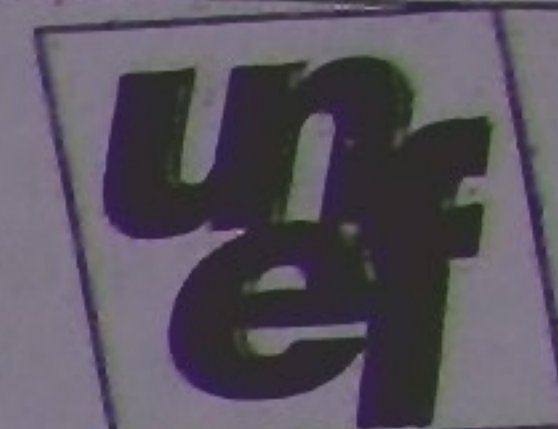
Université : _____ Filière : _____ Année : _____

à retourner à UNEF - 52 rue Pailleron - 75019 PARIS

SPECIAL IUT

Le Nouveau CAMPUS

Publication de l'Union Nationale des Étudiants de France



Janvier 93 / 1 F
Numéro Spécial

IUT:

Menaces sur nos formations

Pour accueillir plus d'étudiants sans pour autant débloquer plus de moyens, Jospin avait "sa" solution. Il suffisait de charcuter les Deug en divisant les volumes horaires par deux et en tassant les étudiants dans des filières parking. La riposte étudiante a empêché ce charcutage.

Aujourd'hui, c'est au tour des IUT de faire l'objet d'une grave remise en cause. La logique est la même : accueillir plus d'étudiants sans pour autant s'en donner les moyens. On réduit les heures de cours, on supprime des dizaines de filières considérées comme peu rentables et on veut que seulement 15 % des titulaires du DUT poursuivent leurs études.

C'est inacceptable ! Inacceptable qu'on dévalorise notre formation, nos diplômes. Inacceptable qu'on nous interdise la possibilité de poursuivre nos études.

De cette réforme décidée dans notre dos, nous n'en voulons pas. Dans les jours à venir, faisons circuler la pétition, n'hésitons pas à prendre la parole, à nous faire entendre, à agir.

C'est notre avenir qui est en jeu, ne laissons personne décider à notre place.

4 MESURES INACCEPTABLES

C'est ahurissant ! Nous venons d'apprendre que le ministère veut faire voter rapidement une réforme sur les IUT avant mars. Elaborée dans notre dos, celle-ci brade nos formations et la valeur de nos diplômes. Le Nouveau Campus révèle les 4 mesures inacceptables de cette réforme.

1) Réduction du volume horaire

Le ministère propose de passer en deux ans, de 2000 heures à 1800 pour les spécialités du secondaire (Biologie appliquée, Chimie, Génie Electrique, Génie Mécanique, Mesures Physiques...) et de 1800 à 1500 pour celles du tertiaire (Gestion des Entreprises Administratives, Technique commerciale, Informatique...). Et cela au détriment en particulier, des TP.TD et des enseignements d'adaptations obligatoires en 1ère année (-100 %).

Ces propositions aboutissent de fait, à un appauvrissement du niveau général, (constituant un handicap) et donc de la qualité de nos formations et constituent un frein à la poursuite d'études.

2) Suppression de 11 filières, de 21 à 10

Sous prétexte de rentabilité, le ministère veut supprimer toutes les filières qui ne délivrent pas 1000 diplômes par an. Cela, au vu des chiffres de 91 (cf. tableau), va concerner 11 filières (Chimie, Génie chimique, Génie thermique, Hygiène et sécurité, Maintenance industrielle, Organisation et Gestion productive, Carrière juridique, Carrière sociale, Statistique et Transp. logistique).

Lier l'existence d'une filière au nombre de diplômes délivrés, est scandaleux. Alors que les étudiants, les enseignants et les professionnels reconnaissent la qualité et l'utilité de ces formations, le gouvernement veut décider dans son coin sans nous demander notre avis, la suppression de 11 filières.

3) Réduction du nombre de départements et d'IUT

Le gouvernement a l'intention aussi de supprimer les départements qui n'ont pas 4 à 6 groupes de 25 élèves. Une telle mesure, le patronat est pour, conduit à supprimer 80 départements sur 373, et des dizaines, voire des centaines d'IUT. Là aussi, le choix de suppression de ces départements se fait non pas à partir des exigences de formations, mais uniquement sur un critère strictement financier.

4) Volonté de réduire la poursuite d'études

Le rapport Forestier de 1990, recommande fortement de limiter à 15 % le nombre de titulaires d'un DUT qui pourraient poursuivre des études. Ce projet va à l'encontre de l'aspiration de la plupart d'entre-nous qui désirons poursuivre des études. Aujourd'hui, des titulaires d'un DUT désirent poursuivre leur formation. Là encore, c'est un choix contraire à nos intérêts.

La réduction du nombre d'heures de cours, la suppression de filières et de départements, vont entraîner une dévalorisation de fait de nos formations et la dévalorisation de nos diplômes dans la vie active.

LES 4 BONNES MESURES A PRENDRE

1) Le retrait de la réforme

L'exigence d'une formation qui puisse mieux s'adapter aux évolutions technologiques et scientifiques exige : le maintien des horaires globaux actuels avec un développement des cours enseignants généraux, le maintien des filières et des départements actuels.

2) Le développement des possibilités de passerelle

Aujourd'hui, nous aspirons à poursuivre des études au-delà du DUT. C'est ainsi qu'à l'IUT de St Etienne, les étudiants avaient gagné, il y a six ans, le passage en licence pour les étudiants titulaires du DUT le souhaitant. Ces derniers ont obtenu de manière générale, de bons résultats. Poursuivre nos études, c'est un droit. Faisons-le respecter en exigeant du Conseil d'Administration de l'Université, l'instauration de passerelles en licence pour les étudiants, et la suppression des "autorisations de poursuite d'étude".

3) Les stages

Rechercher un stage ne doit pas être la seule préoccupation des étudiants. L'administration et les enseignants doivent jouer un rôle d'aide et de suivi.

En 2^e année, nous effectuons généralement un stage de 8 semaines. Pour les entreprises, c'est le moyen, souvent, d'éviter d'embaucher des salariés. Exigeons que notre stage soit reconnu à sa réelle valeur et soit donc rémunéré.

4) Développer l'aide Sociale

Logement, coût des études, transports... tout cela pèse lourdement dans notre budget. Pour permettre à tous de réussir ses études, exigeons le développement de l'aide sociale. En particulier :

- Revalorisation du montant des bourses et doublement du nombre de boursiers : le ministère reconnaît que 25 % des étudiants ont besoin d'une bourse (contre 16,8 % de boursiers aujourd'hui) ; et estime à 3000 F/mois le budget minimum d'un étudiant. A partir de là, exigeons 25 % de boursiers dès la rentrée et la revalorisation du 5^{ème} échelon à 35000 contre 17800 aujourd'hui.

- Développement du logement en cité-U : chaque année 200 000 étudiants se voient refuser une chambre en cité-U. Il faut relancer la construction des résidences universitaires.

- 50 % de réduction sur les transports : le transport représente jusqu'à 20 % du budget d'un étudiant. Multiplication des documentations Universitaires dans l'enceinte des IUT sans restriction des horaires d'ouverture.

CARTE DES SPÉCIALITÉS IUT	Effectifs 1 ^{re} -2 ^e année 1991-1992	Diplômés 1991	Départements ayant moins de 4 groupes *	Nombre d'heures enseign. *
SECONDAIRE				
Biologie appliquée	3786	1502	8	2040
Chimie	2626	984	3	2000
Génie chimique	646	222	2	1999
Génie civil	3344	1270	3	1940
Génie électrique	10072	3705	7	1948
Génie mécanique	8199	3009	4	2050
Génie thermique	1378	483	4	2000
Hygiène et sécurité	738	287	2	2012
Mesures physiques	4362	1640	1	2000
Maintenance industrielle	1292	400	8	2010
Organis. et gest. productives	682	184	4	1970
Sciences et génie mat.	26			
Génie des télécom	27			
SOUS-TOTAL	37178	13686		
TERTIAIRE				
Gestion entreprises	14868	5668	3	2055
Information commun.	2209	1033	4	1668
Carrière juridique	1252	481	0	1710
Carrière sociale	1133	506	2	1920
Informatique	7201	2576	10	1792
Statistique	860	225	1	1772
Tech. commercial	11126	4380	9	1680
Transp. logistique	1418	422	4	1990
SOUS-TOTAL	40067	15291		
TOTAL	77245	28977	79	